

Socialisme et communisme d'une guerre à l'autre

Document 1 : La position du SPD en novembre 1918

Camarades !

Ce jour a vu la libération du peuple. L'empereur a abdiqué, son fils aîné a renoncé au trône. Le Parti social-démocrate (SPD) a été chargé du gouvernement et a offert au Parti social-démocrate indépendant (USPD) d'entrer au gouvernement avec une totale égalité de droits. Le nouveau gouvernement s'occupera d'organiser l'élection d'une Assemblée constituante à laquelle participeront, avec des droits totalement égaux, tous les citoyens des deux sexes âgés de plus de 20 ans. Il remettra ensuite son autorité à la nouvelle représentation du peuple. D'ici là, il a mission de conclure un armistice et d'engager des pourparlers de paix, d'assurer l'approvisionnement du peuple, de veiller à ce que nos compatriotes sous les armes retrouvent au plus vite et dans l'ordre leur famille et une activité professionnelle rémunératrice. [...]

La vie humaine est sacrée. La propriété doit être protégée des atteintes arbitraires. Celui qui déshonore ce magnifique mouvement par un crime abject est un ennemi du peuple et sera traité comme tel. Mais celui qui se dévoue honnêtement à notre œuvre, dont dépend tout l'avenir, pourra se dire qu'il a participé au salut du peuple à un très grand moment de l'histoire du monde. Une tâche immense nous attend. Travailleurs et travailleuses des villes et des campagnes, hommes en uniformes ou en blouses de travail, aidez-nous tous !

Proclamation de la République à Berlin le 9 novembre 1918 par Philipp Scheidemann, membre du SPD.

Document 2 : L'appel des spartakistes pour une république des conseils, 1918

L'abdication de quelques Hohenzollern¹ ne suffit pas. Et moins encore l'ascension de quelques socialistes de gouvernement. Ils ont soutenu la bourgeoisie pendant quatre ans², ils ne pourront faire autrement que de continuer. [...] Veillez à ce que le pouvoir que vous venez de conquérir ne vous échappe pas et veillez à l'utiliser pour vos propres objectifs. Car votre objectif est de mettre en œuvre immédiatement une paix socialo-prolétarienne qui se retourne contre l'impérialisme dans tous les pays et transforme la société en une société socialiste. [...] Le prolétariat de Berlin en blouse et en uniforme déclare poursuivre résolument et avec une irrésistible combativité les exigences suivantes :

1. L'ensemble de la police, tous les officiers ainsi que les soldats qui ne sont pas d'accord avec l'ordre nouveau sont désarmés ; le peuple est armé. [...]
2. Tous les postes administratifs et de commandement, militaires et civils, sont confiés à des délégués du conseil des ouvriers et des soldats³. [...]
6. Le Reichstag et tous les parlements⁴, de même que l'actuel gouvernement du Reich, sont supprimés ; le gouvernement est confié au conseil des ouvriers et des soldats de Berlin. [...]
7. Des conseils des ouvriers et des soldats seront élus dans toute l'Allemagne : ils seront chargés de manière exclusive de légiférer et d'administrer le pays.

Proclamation du groupe spartakiste aux ouvriers et soldats, 10 novembre 1918.

Cité par G. A. Ritter, S. Miller, *La Révolution allemande 1918-1919*, 1975.

1. Dynastie de l'empereur Guillaume II.

2. Allusion à l'Union sacrée.

3. Les révolutionnaires ont formé des conseils d'ouvriers et de soldats sur le modèle des soviets en Russie.

4. Le Reichstag est le parlement national. Le Reich est divisé en 25 Länder (régions), qui ont chacun un parlement.

Document 3 : L'accord Stinnes-Legien

Le 15 novembre 1918, en pleine agitation révolutionnaire, le patronat (représenté par son président Hugo Stinnes) conclut un accord avec les syndicats (en la personne de leur président Carl Legien). Cet accord est l'un des fondements du modèle économique allemand.

Les associations patronales se sont accordées avec les syndicats sur ce qui suit :

1. Les syndicats sont reconnus comme les représentants des travailleurs.
2. Une restriction à la liberté des hommes et des femmes qui travaillent est irrecevable. [...]
6. Les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses doivent être fixées avec les syndicats dans chaque branche d'industrie au moyen de conventions collectives. [...]
9. La durée maximale du travail quotidien est fixée à 8 heures pour toutes les entreprises.
10. Afin de mener à bien ces accords, [...] de maintenir la vie économique et d'assurer les conditions d'existence des salariés, en particulier des invalides de guerre, un comité central, constitué sur base paritaire de représentants du patronat et des syndicats, prendra des mesures appropriées. [...]



12. Cet accord entre en vigueur le jour de sa signature et le restera, sauf loi contraire votée dans un délai de trois mois. [...]

Berlin, le 15 novembre 1918. Traduit par F. Munier.

Document 4 : La social-démocratie selon l'Internationale communiste (*Kominform*)

Le fascisme est l'une des formes classiques de la contre-révolution lorsque survient le déclin de l'époque capitaliste, particulièrement lorsque le prolétariat cherche à s'emparer du pouvoir. Il manque en effet à ce dernier l'expérience politique - il n'a jamais été une classe dirigeante - afin d'organiser la révolution et de pousser les masses à exercer la dictature prolétarienne. Le fascisme devient alors l'instrument de combat de la grande bourgeoisie contre le prolétariat. [...] Le fascisme et la social-démocratie sont les deux faces d'un même outil : celui de la dictature du grand capital. De fait, la social-démocratie ne saurait être un allié du prolétariat dans la lutte contre le fascisme.

Résolution du V^e Congrès du *Komintern*, 1924.

Le processus d'embourgeoisement des cadres supérieurs de la bureaucratie ouvrière est consciemment appuyé et favorisé par la social-démocratie, qui est passée de la défense timide à l'appui ouvert et à l'édification active du capitalisme, des phrases sur la lutte des classes à la prédiction de la « paix industrielle » [...]. Le renforcement de la lutte contre la social-démocratie déplace le centre de gravité du front unique vers la base, mais ne diminue nullement, augmente même encore, le devoir des communistes de faire la distinction entre les ouvriers sociaux-démocrates, qui se trompent en toute sincérité, d'une part, et les leaders sociaux-démocrates, vils serviteurs de l'impérialisme, d'autre part.

Résolution du VI^e Congrès du *Komintern*, 1^{er} septembre 1928.

Document 5 : Le SPD face au nazisme



« Le travailleur dans l'empire de la croix-gammée.
Votez liste 1 sociaux-démocrates »

Affiche du SPD pour la campagne législative de 1932

